



Mairie de Chuzelles

REPUBLIQUE FRANCAISE

CONSEIL MUNICIPAL – CONVOCATION

Le Conseil Municipal se réunira, en mairie, salle du conseil municipal,

Mercredi 22 mai 2024 à 18h30

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 MARS 2024

DÉLIBÉRATIONS :

- Vacance du poste de 1^{er} Adjoint au Maire et nouvelle fixation du nombre d'Adjoints au Maire,
- Fixation du montant des indemnités de fonction versées aux élus,
- Désignation d'un nouveau délégué titulaire au Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval (SIRRA),
- Services périscolaires – Mise à jour des règlements intérieurs pour l'année scolaire 2024/2025 et modification de la délibération n° 2024-28 du 13 mai 2024 relative aux horaires d'accueil de la garderie du matin.

DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (ARTICLE L2122-22 CGCT / ARTICLE L5217-10-6 CGCT)

À Chuzelles, le 17 mai 2024

Le Maire
Nicolas HYVERNAT

